

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : Tempilstik® 488 °F (253 °C), 500 °F (260 °C), 482 °F (250 °C)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
 Utilisation de la substance/mélange : Indicateur de température

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries Europe S.A.S.
 Parc Industriel de la Plaine de
 l'Ain - Allée des Combes.
 01150.BLYES.France.
 Phone: +33 (0)4 74 46 23 23
 Fax: +33 (0)4 74 46 23 29
 E-mail: info@eu.laco.com
 Web: http://www.markal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
FRANCE	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Muta. 2 H341
 Carc. 1B H350
 Repr. 2 H361

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) : Danger
 Composants dangereux : Phenolphthalein
 Mentions de danger (CLP) : H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques
 H350 - Peut provoquer le cancer
 H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
 Conseils de prudence (CLP) : P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 P280 - Porter des vêtements de protection, des gants de protection
 P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
 P405 - Garder sous clef
 P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale une

Tempilstik® 488 °F (253 °C), 500 °F (260 °C), 482 °F (250 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

installation de collecte des déchets autorisée

2.3. Autres dangers

PBT: pas encore évalué

vPvB: pas encore évalué

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Phenolphthalein substance de la liste candidate REACH	(n° CAS) 77-09-8 (Numéro CE) 201-004-7 (Numéro index) 604-076-00-1	90 – 99	Muta. 2, H341 Carc. 1B, H350 Repr. 2, H361f
1,1,1 Tris Ethane	(n° CAS) 27955-94-8 (Numéro CE) 405-800-7 (Numéro index) 604-048-00-9	0 – 2	Aquatic Chronic 2, H411
Polyethylene Glycol	(n° CAS) 25322-68-3 (Numéro CE) 500-038-2	0.1 – 1	Non classé
ammonium iron(3+) hexakis(cyano-C)ferrate(4-)	(n° CAS) 25869-00-5 (Numéro CE) 247-304-1	0.1 – 1	Non classé
barium sulfate	(n° CAS) 7727-43-7 (Numéro CE) 231-784-4	< 0.1	Non classé
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
Phenolphthalein	(n° CAS) 77-09-8 (Numéro CE) 201-004-7 (Numéro index) 604-076-00-1	(C >= 1) Carc. 1A, H350	

Textes des phrases R et H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable. Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.
- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. EN469.

Tempilstik® 488 °F (253 °C), 500 °F (260 °C), 482 °F (250 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éviter de générer de la poussière. Contenir et récolter comme tout solide.

Procédés de nettoyage : Réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Produits incompatibles : Oxydants forts. Bases fortes.

Interdictions de stockage en commun : Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indicateur de température.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Éviter la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé). Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants imperméables aux poussières. EN374.

Protection oculaire : Dégagement de poussières: lunettes bien ajustables. EN166.

Protection de la peau et du corps : vêtements de protection à manches longues.

Protection des voies respiratoires : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulaire. EN 12083.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Apparence : Un marqueur de crayon comme solide.

Couleur : Variable.

Odeur : inodore.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Tempilstik® 488 °F (253 °C), 500 °F (260 °C), 482 °F (250 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des matières incompatibles. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Bases fortes. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Phenolphthalein (77-09-8)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
1,1,1 Tris Ethane (27955-94-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
barium sulfate (7727-43-7)	
DL50 orale rat	307 g/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	307000.000 mg/kg de poids corporel
Polyethylene Glycol (25322-68-3)	
DL50 orale rat	47000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 20000 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	47000.000 mg/kg de poids corporel
ammonium iron(3+) hexakis(cyano-C)ferrate(4-) (25869-00-5)	
DL50 orale rat	5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	5000.000 mg/kg de poids corporel

Tempilstik® 488 °F (253 °C), 500 °F (260 °C), 482 °F (250 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	: Peut provoquer le cancer.

barium sulfate (7727-43-7)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	60 mg/kg de poids corporel
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	75 mg/kg de poids corporel
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Phenolphthalein (77-09-8)	
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l
barium sulfate (7727-43-7)	
CL50 poisson 1	> 3.5 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	14500 µg/l 48 h
Polyethylene Glycol (25322-68-3)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l
CL50 autres organismes aquatiques 1	1000 mg/l
ammonium iron(3+) hexakis(cyano-C)ferrate(4-) (25869-00-5)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	> 500 mg/l 24 h

12.2. Persistance et dégradabilité

1,1,1 Tris Ethane (27955-94-8)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
Biodégradation	8 %

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Phenolphthalein (77-09-8)	
Log Kow	2.4
1,1,1 Tris Ethane (27955-94-8)	
Log Kow	3.88
barium sulfate (7727-43-7)	
BCF poissons 1	68.4 L/kg

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Tempilstik® 488 °F (253 °C), 500 °F (260 °C), 482 °F (250 °C)	
PBT: pas encore évalué	
vPvB: pas encore évalué	
Composant	
(77-09-8)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Tempilstik® 488 °F (253 °C), 500 °F (260 °C), 482 °F (250 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: Pour l'élimination au sein de la CE, le code approprié selon le catalogue européen des déchets (EWC) devrait être utilisé
Code H	: H11 - «Mutagène»: substances et préparations qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, peuvent produire des défauts génétiques héréditaires ou en augmenter la fréquence H10 - «Toxique pour la reproduction»: substances et préparations qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, peuvent produire des malformations congénitales non héréditaires ou en augmenter la fréquence H7 - «Cancérogène»: substances et préparations qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, peuvent produire le cancer ou en augmenter la fréquence

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) :

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Contient une substance de la liste candidate REACH à une concentration $\geq 0.1\%$ ou avec une limite spécifique plus basse: Phenolphthalein (EC 201-004-7, CAS 77-09-8)

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Indications de changement:

Ajouté. Produit.

Abréviations et acronymes:

	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).

Tempilstik® 488 °F (253 °C), 500 °F (260 °C), 482 °F (250 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	OSHA: Occupational Safety & Health Administration
	PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques
	TWA: Poids moyen
	TSCA: Toxic Substances Control Act

Sources des données : SIAE (substances Système européen d'information chimical, Consulté à: <http://esis.jrc.ec.europa.eu/index.php?PGM=cla> ACGIH 2000 ..
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a enregistré la liste des substances. Consulté à <http://echa.europa.eu/>.
Krister Forsberg et S.Z. Mansdorf, "Guide de sélection rapide de vêtements de protection chimique", cinquième édition.
National Fire Protection Association; Guide de protection contre l'incendie à des matières dangereuses; 10e édition.
Directives de règlement (CE) n ° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 Décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant 67/548 / CEE et 1999/45 / CE, et modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Carc. 1B	Cancérogénicité, Catégorie 1B
Muta. 2	Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R45	Peut provoquer le cancer
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R62	Risque possible d'altération de la fertilité
R68	Possibilité d'effets irréversibles
N	Dangereux pour l'environnement

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Muta. 2	H341	Calculation method
Carc. 1B	H350	Expert judgment
Repr. 2	H361	Calculation method

LA-CO EU CLP SDS France

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, OH USA 43016
T 614-923-7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit